

Présents : Muriel Arrufat, Monique Battuz, Andrée Charrin, Antoine Cheval, Bénédicte Cheval, Geneviève Cros, Catherine Delacour, Nicole Di Maria, Geneviève Firmin, Martine Magnin, Marie-Laure Marillat, Alexandre Matt, Annie Mermet-Gerlat, Didier Watré, Jean-Marie Delacour

Excusés : Cemal Degdas

La séance est ouverte à 20h10 par la présidente Muriel Arrufat.

Rapport moral

Muriel Arrufat résume les événements qui se sont déroulés durant l'année 2013 :

- en avril le stage de dessin animé par Valérie Thenadey
- en mai les Pérolatières avec le ramassage des œufs dans le village, les marches de découverte autour du village, le repas collectif, le parcours cycliste des jeunes et l'exposition dans l'église de dessins composés par les jeunes, d'aquarelles et photos réalisées par deux adultes cralins
- en juillet la fête des vacances en musique animée par les jeunes du village avec la participation d'Armelle Effantin
- en juillet la vogue avec son concours de pétanque, et le repas friture
- en novembre la soirée jeune et le repas indien en partie réussi grâce aux conseils de Catherine Himmler
- Echo de la Pérola depuis décembre les jeunes musiciens du village, accompagnés de quelques collègues voisins, se réunissent chaque mois sous la houlette d'Armelle Effantin pour préparer leurs sorties de 2014.

Atout Cras a également poursuivi l'activité gymnastique en proposant un second cours de gymnastique douce. Ces deux cours, d'environ 30 séances, sont répartis sur le calendrier de l'année scolaire.

Muriel Arrufat remercie chaleureusement tous les bénévoles sans qui ces activités n'auraient pu être menées, et principalement Antoine, jeune du village, qui assure le bon fonctionnement et les mises à jour du blog (atoutcras.over-blog.com avec plus de 1000 visites l'an dernier).

Elle remercie également la municipalité qui apporte son soutien sans faille à Atout Cras en mettant à disposition ses moyens et plus particulièrement ses locaux (salle des fêtes et école).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Le rapport est présenté par Alexandre Matt trésorier de l'association. Plusieurs tableaux concernant le bilan 2013 sont présentés à tous. Les éléments importants à retenir sont les suivants :

- Bilan à fin 2012 : 3645 euros
- Bilan à fin 2013 : 5400 euros
- Quota de la section "jeunes" : 780 euros
- Quota de l'activité gymnastique : 539 euros (au 31-08-2013 car l'exercice financier de cette section est à cheval sur les années civiles)

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 15 des statuts de l'association, les membres du CA sont sortants et rééligibles pour une nouvelle année. Le nouveau CA, après vote à l'unanimité, est composé des personnes suivantes :

Muriel Arrufat, Monique Battuz, Andrée Charrin, Bénédicte Cheval, Geneviève Cros, Cemal Degdas, Catherine Delacour, Martine Magnin, Marie-Laure Marillat, Alexandre Matt, Marie Matt, Annie Mermet-Gerlat, Didier Watré, Jean-Marie Delacour

Election du nouveau bureau

Conformément à l'article 18 des statuts de l'association, le bureau d'Atout Cras est démissionnaire. Après un tour de table et 6 votes consécutifs à l'unanimité le nouveau bureau d'Atout Cras est composé des personnes suivantes :

- Présidente : Muriel Arrufat
- Vice-présidente : Bénédicte Cheval
- Trésorier : Alexandre Matt
- Trésorier adjoint : Cemal Degdas
- Secrétaire : Jean-Marie Delacour
- Secrétaire adjointe : Marie-Laure Marillat

Projets 2014

Muriel Arrufat fait un tour de table et propose de s'exprimer sur les projets 2014 où plusieurs activités culturelles seront présentes :

- le 21 mars la troupe des Dugomier interprètera la pièce de théâtre le "Bistrot"
- les 16 et 17 mai ce sera la Fête du Livre, organisée avec les écoles, les associations culturelles et les municipalités de Cras, Morette et Poliénas. Plusieurs activités et expositions seront proposées durant deux journées dans la salle des fêtes du village.
- Geneviève Cros propose d'organiser une visite du marais avec un guide professionnel (un soir fin mai ou juin)
- l'Echo de la Pérola, dirigé par Armelle Effantin se produira lors du repas des anciens et à la prochaine fête des vacances en musique


Les évènements habituels - Pérolatières (1^{er} mai), fête des vacances en musique, vogue (19 juillet), repas autour du monde (11 novembre), soirées jeunes (avril et novembre) - sont reconduits.

Des nouveaux projets viendront compléter ces activités :

- Alexandre Matt souhaiterait qu'une soirée jeux de société pour adultes soit programmée
- Catherine Delacour propose un concours d'épouvantails qui pourrait se dérouler en même temps que les Pérolatières

La séance est levée à 21h30 par la présidente Muriel Arrufat.

Le verre de l'amitié fut ensuite partagé, accompagné d'un copieux buffet.



M. ARRUFAT

La présidente



JM DELACOUR

Le secrétaire